

2ème Atelier sur les JMAA

NICOSIE – 10 Juin 2010

CONCLUSIONS

Le deuxième atelier sur les JMAA (Joint Mediterranean Aviation Authorities) s'est tenu à Nicosie le 10 juin 2010 en présence des représentants d'Israël, du Liban, du Maroc, de la Tunisie, de la Commission Européenne (CE), de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA), du Centre d'Etudes des Transports de la Méditerranée Occidentale (CETMO), et du Projet Euromed Aviation.

Les Participants sont arrivés aux conclusions suivantes en ce qui concerne les nouveaux arrangements qui ont été présentés par le Projet ;

- Les Participants confirment leur intérêt à poursuivre l'élaboration des JMAA. Notant l'absence de la Jordanie qui accueillit le premier atelier, ils confirment l'importance que plus de partenaires méditerranéens les rejoignent.
- Quelques Participants insistent sur la valeur ajoutée qu'apporteraient les JMAA si elles travaillaient principalement dans le développement d'actions conjointes pour améliorer la sécurité aérienne entre ses Membres et entre ses Membres et l'Union Européenne. De leurs points de vue, cela impliquerait que les JMAA se concentrent sur des activités de standardisation en vue d'améliorer l'expertise de ses Membres. Considérant qu'il pourrait être difficile de mener une telle activité sans un référentiel commun il est recommandé que les JMAA conservent la possibilité de développer les JMARS (Joint Mediterranean Aviation Rules). Dans tous les cas, c'est au Conseil de définir ses priorités et d'adopter son programme de travail qui démarrerait s'il le souhaite par des tâches de standardisation. Les Participants sont invités à faire des propositions pour le programme de travail des JMAA des 3 premières années.
- L'implication de la Commission Européenne et de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne est notée. La plupart des Participants insistent, néanmoins, sur plus de certitude. La CE explorera la possibilité de confirmer formellement son engagement envers les JMAA et une possible déclaration unilatérale faite lors de la signature des Arrangements pourrait être envisagée. De son côté, l'AESA, en coordination avec la CE, considérera la conclusion d'un accord de travail avec les Membres des JMAA qui préciserait sa contribution au fonctionnement des JMAA. Quelques Participants suggèrent que cette contribution de l'AESA inclut l'hébergement du Secrétariat des JMAA plutôt qu'un hébergement du Secrétariat

- dans un bureau de l'OACI ou chez un de ses Membres, au moins pendant une période transitoire, le Conseil des JMAA ayant la possibilité de décider d'autres arrangements ultérieurement.
- Il est noté que la contribution de chaque Membre des JMAA au fonctionnement des JMAA nécessite que chaque pays trouve ses propres moyens de payer sa contribution et de détacher du personnel au Secrétariat.
- Basé sur les hypothèses de l'Equipe Projet qui sont jugés raisonnable, les Participants reconnaissent que le financement n'est pas un point bloquant. Il est nécessaire, néanmoins, de définir une formule qui partage honnêtement le budget. Les Participants sont priés de fournir à l'Equipe Projet des données sur l'activité de leurs opérateurs aériens : ils recevront un questionnaire dans les prochains jours qu'ils devront renvoyer avant le 1^{er} Juillet.

Il est convenu que l'Equipe Projet revoit les arrangements proposés et la note explicative suite aux commentaires faits durant la revue des Arrangements lors de cet atelier et avec ceux qui seront fournis par écrit par les Participants avant la fin du mois de juin.

L'intention de l'équipe projet est de diffuser les nouveaux Arrangements, incluant le partage du budget pour la fin juillet et d'organiser un 3^{ème} atelier en septembre 2010 à Bruxelles :

- pour résoudre les points non encore résolus, comme l'hébergement; le partage du budget, et
- finaliser les Arrangements qui seront présentés pour signature en novembre 2010 lors de la réunion du Groupe de Travail sur l'Aviation du Forum Euro-Méditerranéen des Transports (agissant aussi comme le Comité de Pilotage du Projet)

Il est attendu que les Participants de l'atelier de septembre communiqueront leurs positions officielles sur la création des JMAA et sur les Arrangements.